ÉDITION 10/22

SBV
SSE
SSIC

JOURNAL SUISSE DES ENTREPRENEURS

FAITS ET CHIFFRES

La lutte pour les surfaces de bureaux

CONFÉRENCE

Congrès suisse de la construction : réussir ensemble

SOUS LA LOUPE

Construire en ville

De la hauteur pour le bien commun

Image : SSE

Pour plus d'informations sur les métiers de la construction :

Plus d'une décennie de travaux et la répartition en étapes de construction le montrent clairement : la rénovation de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall est un projet intergénérationnel. Aperçu du travail d'un apprenti et d'un contremaître en chef et de leurs perspectives sur l'immense chantier.

Le nouveau bâtiment de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall apportera de nombreux avantages : le fonctionnement de l'hôpital devrait être plus efficace et moins coûteux, les chambres plus confortables et plus grandes, et le bâtiment plus moderne et plus lumineux. Mais il y a encore beaucoup à faire pour en arriver là. Quatre ans se sont quasiment écoulés depuis le premier coup de pioche, et Christian Michel, conducteur de travaux ES et contremaître en chef, a pu achever une première étape. Il travaille pour Stutz AG, qui forme une communauté de travail avec Implenia, chargée de construire le nouveau bâtiment de l'hôpital cantonal. En tant que l'une des principales entreprises de construction de Suisse orientale, Stutz AG est présente chaque année sur plus de 1000 chantiers. Mais peu sont à même de mener à bien des projets de construction par étapes d'une ampleur comme celle de l'Hôpital cantonal de Saint- Gall. « C'est un projet unique », dit Christian Michel.

Un chantier étonnant

Reto Eicher est l'un des deux apprentis présents sur le chantier – il est en troisième année d'apprentissage en tant que maçon/CFC et est donc sur le point de finir sa formation. Les apprentis se déplacent seuls ou en groupe, et participent à des travaux de coffrage, de maçonnerie ou encore de bétonnage. Cette semaine également : « Hier, j'ai eu le plaisir de réaliser moi-même un coffrage de plafond dans le nouvel hôpital pour enfants de Suisse orientale », explique l'apprenti. En raison de l'important volume de commandes de Stutz AG, les apprentis se déplacent beaucoup et bénéficient d'un aperçu diversifié des métiers de la construction. « J'ai commencé sur des petits chantiers, puis chez les maçons à façon. Et maintenant je travaille sur cet immense chantier. » Au début, il était nerveux, mais après treize mois sur le chantier, il profite d'une expérience exceptionnelle. Et pourtant, il s'émerveille jour après jour. « Ici, on utilise tous les jours une énorme quantité de béton », constate-t-il. La coordination nécessaire pour qu'un chantier comme celui- ci fonctionne l'impressionne. « Il y a tellement de plans – et tout le monde sur le chantier les a sous forme numérique, sur tablette ou téléphone portable. »

La construction urbaine est un travail de longue haleine

En tant qu'entrepreneurs, nous bâtissons les villes du futur. Une mission qui s'accompagne de nombreux défis.

Image : SSE

Le parc immobilier suisse est vieillissant. Environ 1,5 million de biens ne satisfont plus aux normes énergétiques actuelles, loin s'en faut. Cela représente un obstacle majeur, en particulier au vu de la crise énergétique que nous traversons. Les nouveaux bâtiments sont jusqu'à sept fois moins énergivores que les constructions antérieures à 1980. D'autre part, on observe une hausse des besoins en logements dans les centres urbains. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la ressource « sol » qui se fait rare en Suisse. Bâtiments neufs de substitution et densification sont la solution à ces deux défis.

Nous autres entrepreneurs sommes tout disposés à bâtir les villes du futur. Toutefois, en matière de construction dans les centres urbains, nous faisons face à de multiples « chantiers ». D'une part, l'aménagement du territoire qui vise à la fois à densifier les constructions et à préserver les ressources en sols existantes. Des objectifs diamétralement opposés à la garantie de la propriété, un pilier central de l'État de droit en Suisse. Difficile d'imaginer en effet que l'État puisse imposer à un propriétaire foncier de faire construire ou de densifier les constructions sur son terrain, et en dicter le calendrier. En outre, il y a régulièrement des conflits d'objectifs avec un millefeuille d'intérêts parfois divergents en matière de protection, par exemple en ce qui concerne les monuments historiques. Sans compter les riverains qui cherchent souvent à retarder, voire empêcher des projets immobiliers. Résultat : un délai qui s'allonge à l'excès entre la phase de planification et la phase d'exécution des projets. Avec pour conséquence un délai final impossible à tenir et la quasi-impossibilité pour les entrepreneurs d'effectuer une planification fiable des ressources.

À cela s'ajoute la durée des procédures d'autorisation. Les offices ne coordonnent pas suffisamment leur travail et ont souvent tendance à considérer les choses de leur seul point de vue. C'est la culture du « surtout pas d'erreur ! ». Par ailleurs, il faut veiller à concilier les intérêts des groupes d'intérêts les plus divers tels que les cyclistes, les représentants de l'industrie ou les propriétaires de biens immobiliers. Cela est déjà quasiment impossible en soi et impose aux exécutants des contraintes inapplicables dans la pratique, par exemple lorsque des tolérances de l'ordre du millimètre sont exigées pour la pose du revêtement d'une piste cyclable.

En outre, les maîtres d'ouvrage délèguent de plus en plus souvent aux exécutants des tâches qui relèvent en fait de la compétence des pouvoirs publics, que ce soit pour la mise en place d'un dispositif de sécurité dépassant largement le périmètre du chantier ou l'enlèvement des ordures dans les immeubles sur les chantiers. Un autre point délicat est le manque d'espace lorsqu'on construit en ville. Là encore, l'entrepreneur doit trouver des solutions innovantes pour le déroulement des travaux, l'installation du chantier ou la logistique.

En d'autres termes, construire en ville est un défi de taille. En tant qu'entrepreneurs, nous ne demandons pas mieux que d'apporter notre contribution à la construction des villes du futur. Mais nous souhaiterions plus de soutien et une plus grande volonté de coopérer de la part des autres parties prenantes.

Directeur de l'Association des entrepreneurs du canton de Berne

Image : Klappe

TABLE DES MATIÈRES

Sous la loupe

Construire en ville

Les entrepreneurs construisent les villes de demain. Une mission qui s'accompagne de nombreux défis.

6-11

3 Éditorial

13 Agenda 125.0

14 Travail et technologie

15 Congrès suisse de la construction 2022

16 Formation

23 Agenda/impressum

L'interview de Esther Keller, conseillère d'État (Bâle-Ville)

8-9

Champion suisse des maçons aux SwissSkills 22

18-19

Responsable communication/politique de la SSE

20-21

La ville de demain

Auteur : Werner Schüepp

Il est difficile de construire dans les villes suisses. C'est l'un des plus grands défis du secteur de la construction. Or, il faut que les villes se renouvellent de l'intérieur afin de garantir la qualité de vie.

Pour réussir ce renouvellement, la branche doit faire preuve de persévérance, notamment en raison des différents conflits d'intérêt dans l'espace urbain restreint. Des conflits qui sont souvent difficiles à résoudre. Dans la première décennie du XXIe siècle, pour la première fois plus de 50 % des gens ont vécu dans les villes. Selon les prévisions des Nations Unies, ce pourcentage va atteindre 70 % d'ici 2050. Dans les pays occidentaux comme la Suisse, ce processus d'urbanisation est déjà en grande partie achevé. Toutefois, le parc immobilier suisse est obsolète. Il ne répond plus aux normes énergétiques modernes et limite la possibilité de densifier et de libérer de l'espace dans les villes. Comment construire dans ce contexte ? L'avenir appartient au renouvellement venant de l'intérieur. Transformer et agrandir au lieu de démolir et construire à neuf. Cela s'applique également à la planification de l'infrastructure de transport. L'écologie, une des mégatendances, devrait jouer un rôle-clé à l'avenir. Toutefois, elle entre également en conflit avec les intérêts de diverses parties prenantes comme les intérêts des propriétaires, la protection du paysage ou une administration qui est marquée par la « peur de faire des erreurs ». Les entrepreneurs souhaitent contribuer à une plus grande coopération dans ces domaines. Pour cela, il faut retrouver le sens du compromis.

Image : Klappe

« Nous ne pouvons pas compter que sur la responsabilité individuelle »

Interview : Beat Matter

Esther Keller, conseillère d'État du canton de Bâle-Ville et responsable du département des travaux publics et des transports, explique comment Bâle doit évoluer dans l'avenir climatique.

Pensez-vous que la chaleur et la sécheresse de l'été et la perspective d'une pénurie d'énergie en hiver renforcent la volonté d'un changement durable ?
La pandémie de coronavirus a montré que nous pouvons changer nos habitudes si nécessaire. Et en effet, une nouvelle prise de conscience en faveur de la protection du climat et des ressources est en train de se développer. Pourtant, un véritable changement se produit rarement de lui-même : nous devons activement informer, sensibiliser et créer des incitations.

Quelle est l'importance du climat dans la poursuite du développement de Bâle ?
La protection du climat est l'un des trois principaux objectifs législatifs du Conseil d'État. Dans la mesure du possible, nous devons réduire les émissions de CO_2 tout en atténuant les effets du changement climatique en milieu urbain. Outre la protection du climat, l'adaptation au changement climatique est essentielle : nous devons atténuer l'impact de la chaleur avec des arbres, des bacs à fleurs mobiles, des pulvérisateurs ou des voiles solaires. Pour ce faire, le Conseil d'État a adopté l'année dernière un concept de climat urbain.

Depuis 2017 déjà, il est interdit à Bâle d'installer de nouveaux chauffages fossiles. La même loi sur l'énergie prévoit une obligation photovoltaïque pour les nouvelles constructions appropriées. Interdictions et obligations sont-elles la recette bâloise pour atteindre ses objectifs climatiques ?
Si nous voulons atteindre les objectifs climatiques à temps, nous ne pouvons pas compter que sur la responsabilité individuelle. Il faut avant tout des incitations. Le canton accorde des contributions d'encouragement élevées pour les rénovations énergétiques, les nouvelles constructions efficaces et les installations destinées à l'utilisation d'énergies renouvelables. Mais les interdictions sont parfois judicieuses. Si nous pensons à l'époque où il n'y avait pas encore de protection des eaux, nous sommes tous heureux que les eaux usées polluées ne puissent plus être déversées dans le Rhin.

Bâle, comme beaucoup d'autres villes, est confrontée au défi de rendre durable la situation des transports qu'elle a façonnée. Comment y parvenir ?
En ce qui concerne les heures d'embouteillage, Bâle est bien positionnée en comparaison nationale. Mais nous ne devons pas nous reposer là-dessus, car la population augmente, tout comme les emplois. En conséquence, nous devons continuer à développer les transports publics et à travailler sur un réseau de pistes cyclables sans faille. Les systèmes de partage peuvent également contribuer à réduire l'occupation des sols par les transports. Je vois un autre potentiel dans le domaine de la logistique urbaine, en regroupant intelligemment les livraisons au lieu de laisser circuler des véhicules sous-chargés à travers le canton.

Outre le transport et l'efficacité énergétique, la densification vers l'intérieur est depuis des années le maître-mot du développement urbain. Comment Bâle accélère-t-elle cette évolution ?
Nous nous concentrons sur les réserves d'utilisation, en surélevant les maisons et en agrandissant les greniers. Lorsque l'aménagement urbain le justifie, nous autorisons une utilisation supplémentaire sur la base du plan d'affectation des zones révisé. Nous construisons des immeubles dans des endroits appropriés. De plus, nous avons la chance d'avoir de vastes zones industrielles en pleine mutation. Ces surfaces de plus de 100 hectares représentent le plus grand potentiel de densification de Bâle. Mais nous voulons également gérer ce parc avec soin. À Bâle, l'assainissement, l'agrandissement et la réutilisation ont la priorité sur la démolition et la construction de remplacement.

Au cours de votre précédent mandat, vous en avez fait l'expérience à plusieurs reprises : construire dans l'espace urbain suscite souvent des réticences. Comment gérez-vous cela ?
Construire, c'est changer. Un certain scepticisme à l'égard du changement est inhérent à la nature humaine. C'est pourquoi nous devons intensifier le dialogue avec les parties concernées et expliquer pourquoi un projet est nécessaire et quelle valeur ajoutée il apporte à la population. Mon expérience est la suivante : les gens se montrent généralement compréhensifs lorsqu'ils connaissent le contexte d'une décision.

BREF PORTRAIT

Esther Keller a été élue au Gouvernement du canton de Bâle-Ville à l'automne 2020, devenant ainsi la première membre du Parti vert libéral (pvl) en Suisse. Depuis son entrée en fonction en 2021, elle dirige le département des travaux publics et des transports. Auparavant, elle s'est politisée au Grand Conseil de Bâle depuis le printemps 2019. Esther Keller est apparue publiquement comme animatrice et journaliste à la chaîne régionale Telebasel, porte-parole de Novartis et auteure de plusieurs ouvrages spécialisés.

Image : màd

Lisez l'interview complète ici

Logique : la logistique est intégrée aux processus

Auteure : Susanna Vanek

Les données de planification numériques peuvent également servir pour la logistique de construction. Ainsi, les livraisons sur le chantier peuvent être effectuées de manière fiable, même dans des zones urbaines denses.

La numérisation est synonyme de simplification, y compris en matière de logistique. En Suisse, ce potentiel est toutefois encore loin d'être pleinement exploité. Certains projets pilotes sont scrutés de près. Lors de la construction du campus sur le site Suurstoffi à Rotkreuz, le chantier a pu être raccourci d'une année en combinant astucieusement du BIM, le Lean Management et la Smart Logistic, avance ainsi Tobias Achermann, ancien CEO de Zug Estates Holding AG. Au centre-ville, où l'espace est restreint – et avec parfois des heures d'accès limitées – il est possible de gagner en efficacité en combinant des données de planification numériques et la logistique de construction opérationnelle. Autre effet positif, la logistique est ainsi plus respectueuse de l'environnement et plus économique, car il y a moins de transports en camions. La logistique intelligente des chantiers repose sur un processus continu et piloté par logiciel. Dans l'idéal, le pilotage de processus modélisé dispose également de données relatives au trafic, c'est-à-dire quand des embouteillages sont possibles, et détermine ainsi les dates de livraison, les lieux et appareils de déchargement ainsi que l'espace nécessaire pour le montage et le stockage. La sécurité au travail est ainsi renforcée, car le déchargement des camions se fait dans des zones bien définies et aucun autre travail n'y est alors effectué, conformément à la planification. L'utilisation des données relatives au trafic permet si nécessaire, par exemple pour la livraison de béton, une fourniture rapide à flux tendu. Il est essentiel que les livraisons aient lieu lorsque cela s'avère judicieux en termes de planification du travail et de trafic routier, c'est-à-dire non pas à 7h00 du matin, mais plutôt à 11h00, lorsque les routes sont dégagées. Si les autorités ont formulé des exigences concernant les accès – par exemple, certains jours seulement ou lorsqu'il n'y a pas d'écoliers aux alentours – il est possible de les enregistrer afin que le logiciel en tienne compte.

Image : Klappe

GUIDE TO DIGITAL TRANSFORMATION

Avec son **« Guide to Digital Transformation »**, la Société Suisse des Entrepreneurs propose un outil d'analyse et de mise en réseau qui permet aux entreprises du secteur principal de la construction de démarrer et de gérer la transformation numérique grâce à une manière de procéder structurée.

En savoir plus :

Logistique de construction : conditions pour la numérisation

Auteur : Moritz Lüscher

Pour la numérisation de la logistique de construction, diverses conditions liées à la technique, aux processus et à la culture d'entreprise doivent être remplies.

Un accès à Internet rapide et mobile est une condition de base pour la numérisation de la logistique de construction, car l'ensemble des données et des systèmes doivent pouvoir être consultés en ligne à tout moment et de manière fiable. Il convient donc de garantir au moins l'accès 4G et de doter les collaborateurs du projet de smartphones, de tablettes ou d'ordinateurs portables. Une logistique de construction numérique n'est viable qu'avec les connaissances appropriées. La formation continue du personnel existant dans les domaines de la numérisation et des TI ainsi que le recrutement de spécialistes, complétés d'une assistance sélective par des professionnels externes, sont nécessaires à l'acquisition de compétences numériques.

Numérisation des processus d'affaires

Dans la mesure du possible, les processus logistiques doivent pouvoir être conçus et gérés intégralement sous forme numérique. Cela implique que la gestion des processus d'affaires numériques ait lieu tout au long de la chaîne de valeur.

Implication active de toutes les parties prenantes

La chaîne de valeur de la logistique de construction est complexe et comprend généralement de nombreuses parties prenantes différentes. Afin d'éviter autant que possible les ruptures de média, toutes les personnes concernées devraient être impliquées le plus tôt possible.

Gestion du risque et confiance

Une logistique de construction efficace et moderne est décentralisée et offre donc moins de possibilités de surveillance et de contrôle. La gestion des risques et l'instauration de la confiance sont des tâches de la direction et requièrent la mise en place d'une culture d'entreprise globale, caractérisée par une pensée constructive.

Stratégie et vision numérique de l'entreprise

La numérisation devrait être ancrée dans la stratégie de l'entreprise également dans le domaine de la logistique. À l'avenir, les entreprises de construction prendront elles-mêmes en charge leurs tâches logistiques et devront donc connaître des notions telles que le « just in séquence », l'impression 3D, la production de fabrication et la construction modulaire.

La protection des systèmes et des données propres à l'entreprise doit donc également être prise en compte et une stratégie de sécurité informatique globale doit être élaborée. La SSE propose une aide à cet effet avec la Liste de contrôle cybersécurité.

Liste de contrôle cyber-sécurité :

Le télétravail et la numérisation se disputent les surfaces de bureaux

Auteure : Luiza Maria Maniera

Le télétravail réduit le besoin en bureaux de 15 %. Toutefois, la numérisation engendre davantage d'activités au bureau, ce qui, à long terme, accroît la demande en bureaux.

En Suisse, il y avait en 2021 environ 55 millions de mètres carrés de surfaces de bureaux. Avec un taux de 5,4 %, l'offre paraît plutôt élevée. Le taux d'offre correspond à la part du parc de surfaces de bureaux actuellement disponible à la location. Le taux de vacance des logements, quant à lui, s'élève à seulement 1,6 %. Bien que le marché des surfaces de bureaux ait probablement besoin d'un peu plus de marge de manœuvre pour bien fonctionner, l'offre semble trop élevée dans de nombreuses villes, au moins en 2021, ce qui met à rude épreuve le rendement des immeubles de bureaux.

Estimation de l'évolution des surfaces de bureaux de 2019 à 2060

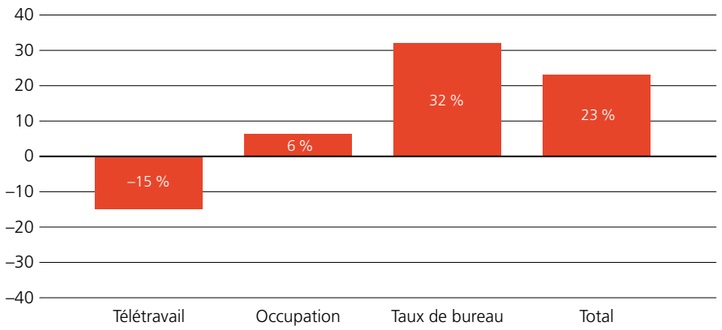

Taux de bureau = part des employés qui travaillent au bureau

Source : CS, SSE

Offre élevée, demande modérée

Cette situation est encore aggravée par le fait que la crise sanitaire a favorisé l'essor du télétravail. En 2019, seulement 25 % des salariés travaillaient à domicile régulièrement ou occasionnellement, contre 40 % en 2021. Cela freine la demande de surfaces de bureaux. Selon les estimations du Credit Suisse, le télétravail réduira le besoin en bureaux de 15 % à moyen et à long terme. L'abondance d'offre élevée face à une demande faible : ces dernières années, cela s'est traduit par des rendements plus faibles pour les propriétaires d'immeubles commerciaux. Les investisseurs ont réagi, déposant nettement moins de demandes de permis de construire de bureaux. Par conséquent, il faut s'attendre à une baisse de l'activité de construction dans le domaine des immeubles de bureaux dans les années à venir.

Malgré le télétravail, la numérisation accroît la demande à long terme

Après avoir analysé les effets à court et moyen terme, osons jeter un regard sur l'avenir, à savoir l'an 2060. La numérisation, et avec elle le télétravail, réduira le besoin en surfaces de bureaux. Mais le changement structurel engendré par la numérisation fera évoluer les profils professionnels et de nouveaux métiers apparaîtront. Les activités professionnelles qui avaient auparavant lieu dans les salles de classe, en magasin, à l'hôpital ou dans les entrepôts industriels, se dérouleront à l'avenir au bureau. Le « taux de bureau » va augmenter, dans le secteur de la santé, le commerce automobile ou l'enseignement par exemple, avec l'introduction du concept de « cybersanté » ou le développement de la conduite autonome. En outre, d'ici à 2060, la population et donc le nombre de personnes actives vont aussi augmenter. Ces trois tendances – télétravail, évolution en faveur du taux de bureau et croissance du nombre de travailleurs – devraient augmenter de 23 % la demande de surfaces de bureaux en Suisse d'ici 2060.

Exigences du **plan d'action**

1. Afin d'augmenter le taux d'assainissement, il convient d'introduire le plus rapidement possible un bonus d'utilisation du sol de 30 % pour les nouvelles constructions de remplacement.
2. Les nouvelles constructions de remplacement méritent le même soutien que les rénovations apportant des améliorations énergétiques, car les nouvelles constructions de remplacement sont plus efficaces sur le plan énergétique.
3. Les procédures d'autorisation de construire doivent être plus rapides et moins complexes pour garantir l'attractivité d'investissements dans les projets de densification.
4. Le nombre de bâtiments sous protection ne doit pas dépasser la limite maximale de 10 %.
5. Les autorités devraient renforcer leurs compétences en matière de permis de construire, en particulier dans les petites villes au sein des agglomérations.
6. L'importance de la densification doit être au moins aussi élevée que celle de la protection des sites construits ou du paysage.
7. Les plans directeurs des cantons et les plans d'affectation communaux doivent éliminer les obstacles à la densification, comme les dispositions en matière de protection contre le bruit ou les réglementations en matière d'ombre.

Exigences à la **construction d'infrastructures**

1. La Suisse a besoin d'infrastructures de transport performantes. Les modes de transport devraient être complémentaires et non concurrentiels.
2. Tout arrêt coûte de l'argent, que ce soit en voiture, en train ou à vélo. Dans le cadre de l'aménagement de la mobilité orienté vers les besoins, elle doit viser une circulation fluide, dépourvue d'idéologie.
3. Il est nécessaire de lancer la mise en place d'une infrastructure de mobilité douce qui peut aider à maîtriser la situation qui s'aggrave sur les routes d'agglomération.
4. Les propriétaires de l'infrastructure de transport doivent élaborer un concept permettant d'assurer l'entretien permanent.
5. Pour les futurs projets d'infrastructure des transports, le sous-sol doit être disponible, en particulier dans les agglomérations. Il est ainsi possible de poursuivre la densification de la construction à l'intérieur de la zone à bâtir sans gaspiller de précieux terrain.

Agenda 125.0. Plus d'informations sur les demandes de la SSE

Décompte du renchérissement : nouveaux outils

Auteur : Loris Bonaglia

Dans la situation actuelle, le décompte du renchérissement s'avère particulièrement difficile. La SSE propose deux nouveaux outils Excel pour soutenir les entreprises de construction.

Face à l'évolution récente du renchérissement, l'indice des coûts de production a montré ses limites, au point que des modifications se sont imposées. (cf. l'information aux membres du 21 juin dernier).

Renchérissement de l'acier d'armature
Dans le bâtiment notamment, des accords sont conclus permettant une rémunération séparée du renchérissement de l'acier d'armature. Dans ces cas, les quantités et les changements de prix réels sont pris en compte. Bien que le client puisse vérifier les quantités à l'aide des bons de livraison, il n'est pas toujours facile de contrôler le changement des prix. Dans ces cas, il convient de s'appuyer sur les indices publiés par la KBOB.

Outil renchérissement acier d'armature
Compte tenu de cette situation, le service « Technique et économie d'entreprise » de la SSE a élaboré un nouvel outil qui permet de saisir très facilement les quantités livrées. Le prix est calculé automatiquement sur la base des données de livraison. L'outil vérifie au démarrage si des nouveaux indices KBOB sont disponibles et les met à jour en arrière-plan le cas échéant. Cela permet à l'entrepreneur de calculer les changements des prix de façon continue dans une seule liste et de suivre l'évolution des changements des prix.

Outil méthode paramétrique
La méthode paramétrique selon SIA 122 a été élaborée pour le second-œuvre. Cependant, certains contrats d'entreprise prévoient cette méthode également pour des travaux de construction. En principe, la SSE recommande de ne pas convenir de cette méthode pour les travaux de construction. Or, si le maître d'ouvrage insiste sur la méthode paramétrique, le panier d'achat approprié est déterminant. Notre hotline se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant l'application de la méthode paramétrique.
Le service Technique et économie d'entreprise a créé un outil Excel pour automatiser le calcul du renchérissement tout en mettant à jour en arrière-plan les derniers indices KBOB. Grâce à cet outil, il est désormais très simple et efficace d'établir les décomptes du renchérissement mensuels. Les outils sont gratuits pour les membres et disponibles en trois langues.

TECHNIQUE ET GESTION D'ENTREPRISE

Avec son « Guide to Digital Transformation », la Société Suisse des Entrepreneurs propose un outil d'analyse et de mise en réseau qui permet aux entreprises du secteur principal de la construction de démarrer et de gérer la transformation numérique grâce à une manière de procéder structurée.

Contact :
conseils-te@entrepreneur.ch
Tél. 058 360 77 04

En savoir plus

« La coopération est toujours importante »

Auteur : Werner Schüepp

La communication est la clé de voûte des projets de construction. En matière de construction, Alain Grossenbacher, CEO d'Eberli AG, mise sur une coopération efficace de tous les participants au projet.

Quels sont les avantages des collaborations dans le secteur de la construction ?
Avant tout le fait que les collaborations sont toujours instaurées en faveur d'un projet. L'interaction favorise une planification et une réalisation optimales du projet. Pour moi, les deux facteurs les plus importants sont des objectifs communs et la volonté de tous.

Concrètement, comment cette collaboration est-elle mise en œuvre chez Eberli AG ?
Nous réalisons nos projets sur la base d'un déroulement de projet intégré. Cela signifie que tout le monde est impliqué, du maître d'ouvrage à l'entreprise de construction, à la commercialisation et à l'entreprise générale, chargée d'exécuter les travaux, en passant par le développement.

Citez un exemple de collaboration réussie.
C'est le cas du projet OYM à Cham, un centre de compétence pour l'athlétisme d'élite et la recherche. Dès le départ, le maître d'ouvrage a été pleinement intégré au processus de planification. Les objectifs du projet ont été largement pris en compte et toutes les parties impliquées dans le projet ont été traitées comme des partenaires.

Encore une fois, en ce qui concerne la collaboration : qu'en est-il actuellement dans le secteur suisse de la construction ?
Le secteur suisse de la construction est très fragmenté et les prestations de services dans le processus de construction sont fortement différenciées. J'estime donc que le potentiel pour une collaboration intégrée est considérable. En 2022, nous sommes encore très loin du but, et le potentiel de la collaboration n'est pour l'heure exploité que de manière conditionnelle, mais à l'avenir, la collaboration jouera un rôle de plus en plus important.

RÉUSSIR ENSEMBLE

Le Congrès suisse de la construction 2022 aura lieu le 24 novembre au Campus Sursee sur le thème « Réussir ensemble. Collaborer sur un chantier. » Parmi les conférenciers figure Alain Grossenbacher, CEO et co-propriétaire d'Eberli AG. La date limite d'inscription est le 14 novembre.

Pour lire l'interview complète, cliquez ici.

Compétence en balayage d'écran ou Future Skill ?

Auteur : Sibylle Ambs

Dans un monde du travail de plus en plus numérisé, les travailleuses et travailleurs qualifiés doivent posséder les compétences requises. Les Future Skills comprennent notamment les atouts personnels et des connaissances de base.

Image : Klappe

Quelle éducation doit prévaloir dans un monde de plus en plus numérisé ? Quelles compétences faut-il transmettre ? Sarah Genner est experte en numérisation et étudie la numérisation du monde du travail. Lors des journées de formation au Campus Sursee en mai 2022, Sarah Genner a expliqué de différentes manières pourquoi les Future Skills ne se limitent pas à des compétences de balayage d'écran et que le système de formation suisse – de même que le secteur de la construction avec le masterplan « Formation professionnelle 2030 de la SSE » – sont bien positionnés pour l'avenir. « Les exigences futures ne sont pas avant tout les compétences numériques, mais celles qui fonctionnent dans un monde numérique », déclare Sarah Genner. Les compétences personnelles ont toujours une valeur essentielle, même dans un environnement de plus en plus numérisé. Le système dual de formation en Suisse promeut les compétences tant personnelles que professionnelles.

Compétence numérique dans tous les domaines

Il faut une combinaison judicieuse de compétences de base et de connaissances spécialisées. Dans son modèle de compétences des Future Skills, Sarah Genner distingue les domaines suivants : compétences professionnelles, sociales, personnelles et valeurs fondamentales. La compétence numérique est intégrée à tous les domaines.

Avec le masterplan « Formation professionnelle 2030 de la SSE », la SSE tient compte des exigences en constante évolution du monde du travail. Il convient de renforcer les compétences personnelles et d'investir dans la formation professionnelle afin de disposer à l'avenir de suffisamment de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction.

BREF PORTRAIT

Dr Sarah Genner est experte en numérisation, conférencière et membre du conseil d'administration. Elle se spécialise dans le domaine des répercussions des médias et technologies numériques sur l'homme, la société et le monde du travail. Depuis 2018, elle est sociologue des médias à son propre compte et conférencière. Elle enseigne dans plusieurs universités, dont les Universités de Bâle et de Saint-Gall, la HWZ, la ZHAW et l'EPFZ, et responsable de filière du CAS New York à la HWZ Haute école de gestion de Zurich.

Pour lire l'article complet, cliquez ici.

Assurer la main-d'œuvre de demain

Auteure : Susanna Vanek

Dans le cadre du masterplan « Formation professionnelle 2030 de la SSE », la SSE a modernisé les diplômes formels de la formation professionnelle supérieure, qui seront soumis pour approbation à l'AD d'automne.

Des professionnels compétents sont un facteur de réussite important pour le secteur suisse de la construction. C'est précisément pour cela que les entrepreneurs doivent disposer d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant. Ainsi, dans le cadre du Masterplan « Formation professionnelle 2030 de la SSE », les dispositions d'examen des diplômes de cadre ont été modernisées en collaboration avec la branche. Concrètement, les diplômes de formation professionnelle de contremaître et d'entrepreneur-construction ont été révisés et ceux de chef d'équipe et de conducteur de travaux nouvellement élaborés.

De la pratique pour la pratique

Dans un souci d'orientation méthodique sur les besoins et le marché du travail, les compétences des futurs cadres se fondent sur les exigences des entrepreneurs. En plus, les dispositions d'examen ont été élaborées avec des représentants d'entrepreneurs engagés issus de toutes les régions linguistiques et de l'ensemble du pays.

Les nouvelles dispositions d'examen et les dispositions révisées comprennent la normalisation des qualifications professionnelles, offrant d'excellentes perspectives de carrière tant aux jeunes travailleurs du secteur principal de la construction qu'aux personnes issues d'autres milieux professionnels.

Témoignages des entrepreneurs

« Il est essentiel pour notre branche que toutes les nouvelles qualifications de cadre de la construction soient normalisées et reconnues au niveau fédéral », explique Udo Oppliger, président de la commission d'arrondissement III de contremaître-maçon et membre du groupe de projet Chef d'équipe et contremaître. « Les nouveaux profils de qualification contiennent les compétences requises par les entrepreneurs », souligne Christian Guinchard, président de la commission garante de la qualité Romandie et membre du groupe de projet conducteur de travaux et entrepreneur. Paolo Cattoni, président de la Commission chefs d'équipe Romandie et membre du groupe de projet chef d'équipe et contremaître, explique que les nouveaux examens assureront à toute la Suisse une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant.

PROCHAINES ÉTAPES

Les nouvelles dispositions d'examen des quatre qualifications de cadre de la formation professionnelle supérieure ont été soumises aux régions, sections et groupes professionnels dans le cadre d'une procédure de consultation. Dans un prochain pas, les dispositions seront soumises pour approbation à l'Assemblée des délégués des 10 et 11 novembre 2022. Après l'approbation par la branche, les dispositions d'examen seront soumises au SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) pour approbation formelle. L'entrée en vigueur des règlements se déroulera de façon échelonnée entre 2024 et 2026.

Informations supplémentaires :

Une finale pour décerner le meilleur maçon du pays

Auteurs : Matthias Engel/Thomas Staffelbach

À l'occasion des SwissSkills 2022, six jeunes talents se sont affrontés pour couronner le meilleur maçon de Suisse. Les championnats des métiers ont été un grand succès.

Les paveuses et paveurs n'ont pas participé aux compétitions, mais ils ont en revanche présenté leur métier, comme ici Sheona Meer.

Travail d'équipe : les participants de la construction de routes se sont affrontés en binôme.

Aux SwissSkills, il a réalisé la meilleure performance des maçons : Cyril Wüthrich. Le jeune maçon de Signau a décroché le titre de meilleur maçon de Suisse lors des championnats des métiers. Affentranger a 19 ans et travaille chez Cäsar Bay AG à Konolfingen. Wüthrich représentera la Suisse aux prochains WorldSkills à Lyon en 2024. Mattia Plattner d'Oeschgen est le nouveau vice-champion et participera aux EuroSkills qui auront lieu en 2025 à Herning (Danemark). Plattner travaille chez Erne Bauunternehmung AG. Andrea Marinato de Gordola au Tessin a complété le podium, arrivant en troisième position. Il travaille chez Gamboni e Salmina SA.

Promotion des métiers attrayante

Pour la première fois, le secteur principal de la construction a été présent aux SwissSkills 2022 avec un stand commun. Sous la marque ombrelle « professions-construction.ch », la Société Suisse des Entrepreneurs, Infra Suisse, Swissbeton, l'Association suisse des pierres naturelles (NVS) et l'Association suisse des maîtres paveurs ont accueilli le public sur leur stand.

« La présence commune des métiers de la construction montre que la branche offre d'excellentes perspectives de carrière. » Nell Hügi de l'Association suisse des pierres naturelles a confirmé que le nouveau métier de tailleur/euse de pierre CFC ait pu être lancé de façon optimale à SwissSkills 2022.

Grâce aux expositions interactives et virtuelles et la présence de nombreux experts, le public a pu se faire une idée des métiers de la construction. Notamment les élèves se sont beaucoup intéressés aux perspectives de carrière. « La présence commune nous permet de mieux placer notre message », se réjouit le chef de projet Joel Bigler de la SSE.

Livio Coduri, directeur de l'Association suisse des maîtres paveurs : « Les gens qui apprennent une profession de la construction ont des mains intelligentes », explique-t-il.

Les compétitions ont été un grand succès auprès du public.

Les trois meilleurs aux SwissSkills : Cyrill Wüthrich, médaille d'or, Matthia Plattner, argent et Andrea Marinato, bronze.

Ueli Büchi, président de Swissbeton : « Nous créons notre pays de nos propres mains. »

CHAMPIONNATS DES MÉTIERS AVEC LES PLUS GRANDS TALENTS

Du 7 au 11 septembre 2022, Berne a également été la capitale suisse des métiers. Près de 1000 jeunes professionnels de 150 métiers ont montré leurs compétences lors des SwissSkills 2022. En 85 compétitions, le/la meilleur/e de chaque profession a été couronné/e. Dans 65 démonstrations professionnelles supplémentaires, ils ont présenté la diversité des métiers. Les meilleurs professionnels des SwissSkills se sont qualifiés pour les EuroSkills 2023 à Gdansk en Pologne ou pour les WorldSkills 2024 à Lyon.

En savoir plus sur les SwissSkills 2022

Image : SSE/Michael Zanghellini

Le message part du destinataire

Auteur : Werner Schüepp

Marcel Sennhauser est le nouveau responsable de la communication et de la politique au sein de la direction de la Société des Entrepreneurs. Il veut renforcer la voix du secteur de la construction au sein de la politique et de la société.

Sans communication, rien ne se passe. Cela vaut également pour une association. Les collaborateurs de nos membres ont besoin d'informations pour prendre des décisions et passer à l'action. Marcel Sennhauser, nouveau responsable Politique et communication de la SSE depuis le 1er août 2022, en sait quelque chose. « Le secteur de la construction est à l'image de notre société multiculturelle, composée de nombreux groupes d'intérêts différents. Cela va de nos collaborateurs à la société et la politique, en passant par les entrepreneurs. » C'est pourquoi il est important pour Marcel Sennhauser d'expliquer clairement à la population quels sont les thèmes qui occupent la branche, et ce au-delà des frontières linguistiques et culturelles. Cette communication profite à tous les membres de la SSE, « par exemple, avec nos prestations en matière de politique patronale et de droit, de gestion d'entreprise, d'éducation et de marketing de la formation », affirme-t-il.

Coopération avec les sections

Pour Marcel Sennhauser, la clarté de la communication revêt une grande importance, notamment en ce qui concerne la sécurité au travail et les exigences techniques. « J'attache beaucoup d'importance à ce que notre voix soit entendue par la population et les décideurs à tous les niveaux dans les différentes régions du pays. Cela est nécessaire pour faire valoir nos arguments et nos exigences et pour assurer le succès de la branche à l'avenir. » Il cite à titre d'exemple l'année CN en cours, qui montre à quel point il est important de parler d'une seule voix dans tout le pays en tant que secteur principal de la construction. Le nouveau responsable de la communication de la SSE accorde également une grande importance à la collaboration avec les sections, les entreprises membres et le public. « Pour moi, la communication est réussie lorsque les demandes de la SSE sont parfaitement comprises par les destinataires et qu'elles peuvent servir de base pour la mise en œuvre. »

Lutte contre les démarches inefficaces

L'une des principales tâches de Marcel Sennhauser à la SSE est de faire entendre davantage la voix du secteur de la construction au sein de la politique et de la société afin d'améliorer les conditions-cadres de la branche. « Le secteur de la construction contribue depuis des décennies à la prospérité et à la croissance dans toutes les régions de Suisse. » Il en veut pour preuve la pandémie de coronavirus, qui a montré que la branche était capable de travailler en toute sécurité et de manière responsable malgré les difficultés.

Image : SSE, Klappe

BREF PORTRAIT

Marcel Sennhauser est le nouveau responsable Politique et Communication de la SSE. L'ingénieur ETS âgé de 53 ans a pris ses fonctions le 1er août 2022. En dernier lieu, il a occupé le poste de responsable du secteur Communication et Public Affairs et de directeur adjoint de l'association chimique et pharmaceutique scienceindustries. Parmi ses anciennes stations professionnelles figurent l'entreprise de médias Tamedia AG (où il a pu contribuer activement au journalisme en ligne pendant sa phase pionnière et favoriser l'introduction de la publicité en ligne) et la maison de vente aux enchères sur Internet Ricardo (dont il était responsable de la communication et des activités de marketing).

En plus de la communication, Marcel Sennhauser est responsable de la politique à la SSE. Dans ce domaine, de nombreux « chantiers » attendent le chef de 53 ans à Berne, notamment le fait que les procédures d'octroi de permis de construire sont trop longues. « Nous devons essayer d'accélérer ces procédures de manière générale. Ce ne sera pas facile. C'est une tâche herculéenne dans notre système fédéraliste. » En outre, il est convaincu que c'est par l'innovation, à savoir par les constructions de remplacement et les rénovations, que le développement durable sera mis en œuvre. Il ajoute que le facteur durabilité est de plus en plus plébiscité par la population. « Parmi les thèmes actuels, citons la mise en œuvre de la LMP et de l'AIMP et le renforcement de l'ensemble de l'infrastructure en Suisse grâce à un financement assuré en permanence », explique Marcel Sennhauser. Il faut lutter contre les démarches inefficaces. Il mentionne notamment l'obligation d'annoncer les postes vacants qui oblige les entreprises à faire un détour de cinq jours par l'ARP, et ce malgré le manque de main-d'œuvre qualifiée dans presque tous les métiers de la construction.

Canaux numériques prometteurs

Marcel Sennhauser a occupé pendant douze ans le poste de responsable du secteur Communication et Public Affairs et de directeur adjoint de l'association chimique et pharmaceutique scienceindustries, anciennement Société suisse des industries chimiques. Si on lui demande quelles sont les principales différences entre le secteur de la chimie et celui de la construction, il répond que ces deux secteurs sont des piliers importants de l'économie suisse, qu'ils façonnent le présent et l'avenir de la Suisse et qu'ils procurent des emplois et donnent du sens à la vie.

> « La SSE doit être davantage entendue en Suisse. »

Marcel Sennhauser se réjouit des nombreux défis à relever et entrevoit un grand potentiel, notamment dans les canaux numériques, qui gagnent en popularité au sein de la jeune génération. Il entend utiliser encore davantage ce potentiel pour présenter les thèmes de la SSE. « Plusieurs personnes voient les travailleurs de la construction comme des faiseurs de bruit. Mais nous sommes convaincus qu'en construisant, nous façonnons l'avenir de la Suisse », déclare-t-il. « Nous devons partir de cette prémisse et montrer que, grâce à notre travail, nous façonnerons la Suisse en termes de contribution sociale, de présence et de sécurité. »

Vous pouvez lire l'article complet ici.

Nora Picchi, juriste au Service juridique de la SSE © Gavin

Modifications du droit des successions

La première partie de la révision du droit des successions entrera en vigueur au 1er janvier 2023. En outre, le 10 juin 2022, le Conseil fédéral a adopté le message sur la transmission d'entreprises par succession. La date d'entrée en vigueur de ces modifications n'est pas encore connue.

La modification la plus importante de la révision du droit des successions concerne la réduction de la part réservataire. La part réservataire des parents sera entièrement supprimée et la réserve des enfants sera réduite de ¾ à la moitié du droit successoral. Cette modification agrandira la part des biens qui peut être léguée à d'autres personnes par testament. Il convient de noter que la loi en vigueur au moment du décès du testateur s'applique également aux décisions et pactes successoraux déjà établis. La réduction des parts réservataires et donc l'augmentation de la part qui peut être léguée à d'autres personnes par testament facilite la transmission d'une entreprise. Afin de faciliter davantage la transmission d'entreprise, le message adopté par le Conseil fédéral le 10 juin 2022 prévoit des ajustements supplémentaires.

Ainsi, les tribunaux peuvent par exemple céder l'ensemble d'une entreprise à un héritier, sur demande et dans certaines conditions, même si le testateur n'a pris aucune décision à cet égard. Toutefois, cela peut entraîner des problèmes dans le remboursement des autres héritiers. Afin de s'assurer que cela ne met pas en danger la transmission d'une entreprise, le message adopté prévoit que le successeur peut demander le report des paiements d'une durée maximale de dix ans. La date d'entrée en vigueur de ces changements n'est pas encore connue. Nous vous tiendrons informés.

Parcs solaires et le barrage du Grimsel

À une vitesse fulgurante, le Parlement a décidé de suspendre partiellement les procédures d'autorisation à rallonges pour assurer l'approvisionnement en énergie. Selon la Chambre haute, cela s'applique notamment aux grands parcs solaires à réaliser d'ici 2025. Le Conseil national a, quant à lui, supprimé partiellement les procédures juridiques ordinaires pour faire avancer l'extension du barrage du Grimsel, bloquée depuis des années. La Chambre basse a donné son feu vert au rehaussement du barrage du Grimsel de 23 mètres par loi fédérale urgente. Gerhard Moser, membre du Comité central de la Société Suisse des Entrepreneurs SSE, prend connaissance avec satisfaction de la décision du Parlement. « Grâce à nos procédures d'autorisation, il est possible de faire opposition à des projets, et c'est plutôt une bonne chose. Cependant, d'importants projets d'infrastructure sont bloqués depuis des années par ces mêmes oppositions. Cela va à l'encontre des intérêts de la Suisse. Le fait que le Parlement partage cet avis est un signal positif. Il se pose la question de savoir comment concilier la protection de la nature et celle de l'environnement. Il faut des instruments pour éviter le blocage de projets de construction pendant des années. Je me félicite donc du courage du Parlement de trancher ce nœud gordien. »

24 novembre 2022

Congrès suisse de la construction

Le secteur de la construction se réunit au Campus Sursee pour un échange sur les nouvelles formes de coopération dans la construction, allant de la planification jusqu'à la facturation. Le congrès est organisé par la SSE en collaboration avec le Campus Suisse et l'Institut suisse des petites et moyennes entreprises de l'Université de Saint-Gall.

En savoir plus

Pas de RAIL 2050 sans infrastructure

Qu'en est-il des chemins de fer et de l'infrastructure ferroviaire à l'avenir ? Au lieu des liaisons longue distance, la Confédération souhaite à l'avenir mettre l'accent sur les liaisons courtes et moyennes dans les agglomérations et leurs centres-villes. L'infrastructure existante doit être utilisée plus efficacement. La SSE peut approuver cette ligne de principe, mais les documents de consultation ne démontrent pas suffisamment que le maintien et le développement de l'infrastructure restent une condition nécessaire à une utilisation plus efficace. Au lieu de cela, la construction d'infrastructures est présentée unilatéralement de manière trop négative en raison de son impact environnemental supposé. La SSE demande que l'important rôle intrinsèque de l'infrastructure soit dûment pris en compte dans le message du Conseil fédéral.

Selon la procédure de consultation, plusieurs projets de construction déjà en cours seront achevés avec un retard de trois à cinq ans. De nouveaux grands projets d'infrastructure ferroviaire ne pourront donc être lancés que dans une dizaine d'années. Étant donné que les raisons de la consultation ne sont pas expliquées de manière compréhensible, la SSE cherche à s'entretenir avec les responsables afin d'en connaître le contexte et de développer des solutions pour remédier aux retards et lancer de nouveaux projets plus tôt.

En savoir plus

30 juin 2023

Journée de la construction

Événement annuel phare des décideurs du secteur suisse de la construction. D'autres informations suivront.

IMPRESSUM

Éditeur
Société Suisse
des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale, 8042 Zurich
Téléphone 058 360 76 00
redaktion@baumeister.ch
www.journaldesentrepreneurs.ch

Rédaction
Thomas Staffelbach
(rédacteur en chef)
Susanna Vanek
Luiza Maria Maniera
Martin Maniera
Werner Schüepp

Traductions
Dominic Bossart

Concept, mise en page, réalisation
Stämpfli Communication

Production
Stämpfli Communication
Wölflistrasse 1, 3001 Berne
staempfli.com

Gestion des adresses, service abonnements
abonnemente@staempfli.com

Tirage
9600 A und 2200 F
Parution mensuelle

Numéro ISSN
ISSN 2813-3129

Galerie de photos, photo de couverture
Assainissement de la Margarethenstrasse et l'arrêt de tram à Bâle.
Groupe Tozzo
Photos : Klappe GmbH, Berne

Imprimé en Suisse.

Le prochain Journal des Entrepreneurs paraîtra le 30 novembre 2022.

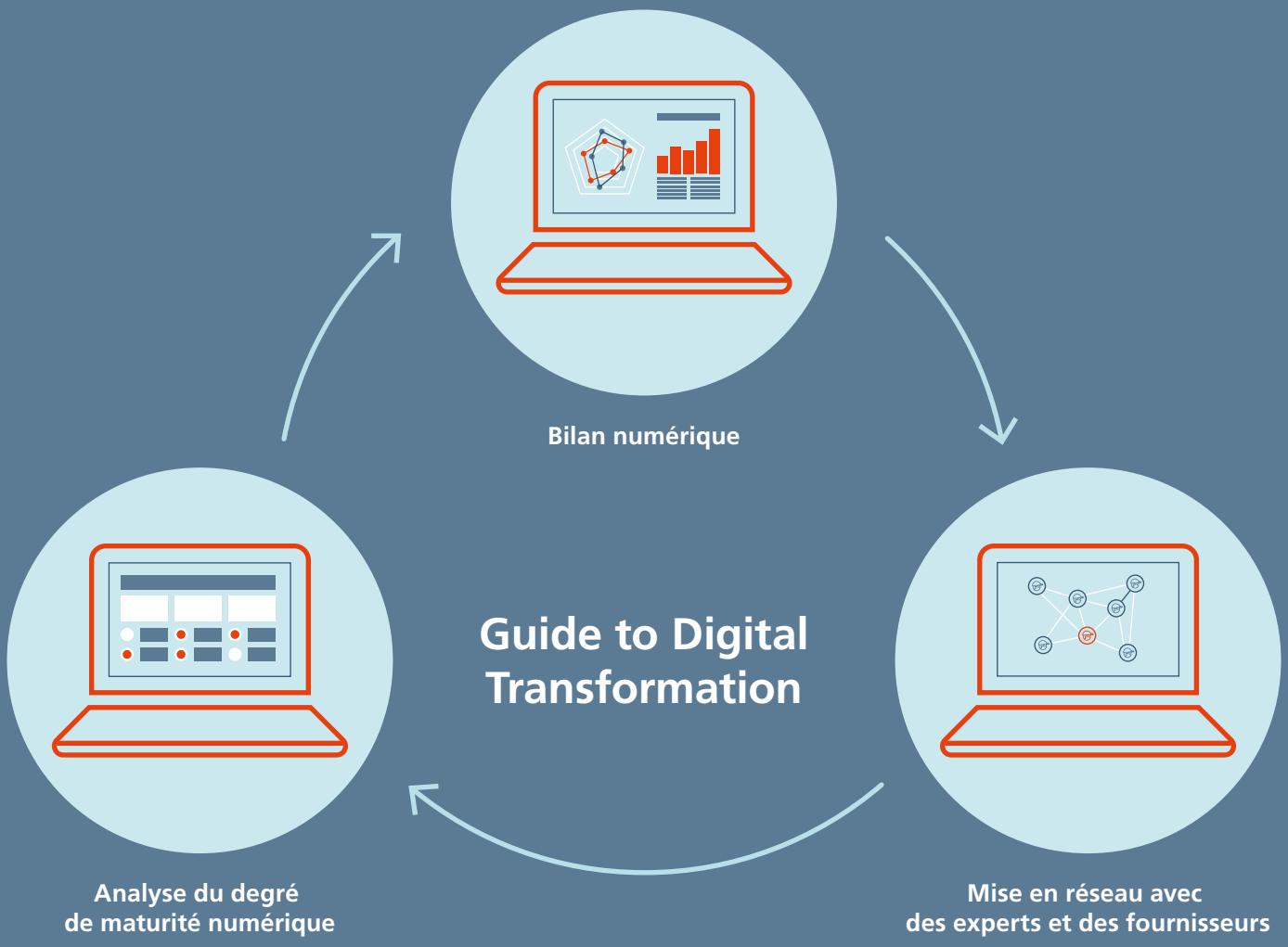

Le chantier du futur est numérique

Commencez dès maintenant votre transformation numérique avec l'outil d'analyse stratégique et de mise en réseau «Guide to Digital Transformation» de la Société Suisse des Entrepreneurs. Déterminez le degré de maturité numérique de votre entreprise de construction et identifiez les domaines d'action.
Les experts et fournisseurs compétents du réseau de partenaires numériques certifiés de la SSE vous soutiendront dans la mise en œuvre.

Commencez votre transformation numérique:
Inscrivez-vous dès maintenant!

SBV
SSE
SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs